

CARNET ROSE ET BLEU...



Elise GAY
née le 26 juin
« La Varenne »



Julia COING
née le 31 juillet
« Les Gatillès »



Louka FOND
né le 08 septembre
« La Chaîze »



Julia DUMONT GONON
née le 30 juillet
Fille de Séverine GONON,
employée communale

CARNET BLANC...

Jacky COUPIEZ et Régine EMASSEN, le 28 juillet
Nikolas KAMBER et Graziella SERRANO, le 4 août
Dominique BOULOT et Dominique TULOUP, le 18 août
Jean-Paul AUBERGER et Catherine GOUJAT, le 22 septembre



Tous nos vœux de bonheur !

NOS PEINES...

Monsieur Jean Yves LE CALVEZ, décédé à Roanne, le 10 juillet

Sincères condoléances

INCIVILITÉS...

La Mairie a signalé en Gendarmerie des comportements inappropriés sur l'espace public, dans le Bourg : dégradations au citystade, mauvaise utilisation des toilettes publiques, imprudences en vélo, trottinettes, etc ..., et langage irrespectueux. Nous demandons aux parents d'être vigilants quant aux agissements de leurs enfants.



A VOS AGENDAS !!

- Samedi 29 septembre : Fête des classes en 8
- Vendredi 19 octobre : Collecte de sang, organisé par l'EFS
- Dimanche 11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
- Samedi 8 décembre : Sapins du Comité des Fêtes
- Samedi 8 décembre : Concert de Noël, organisé par Les Copains d'Accord
- Samedi 15 décembre : Concours de tarot, organisé par la Boule Changynoise



Septembre 2018

FLASH INFO n°28

CHANGY



RENTÉE SCOLAIRE

C'est sous un soleil radieux que 86 élèves ont fait leur rentrée dans une école relookée !

Deux nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe éducative composée de :

Océane HAMEL et Franck DELORME, aidés par Martine BESSON, ATSEM, pour les 23 bambins de Toute petite section, Petite section et moyenne section de maternelle. Cécile VERMOREL et Franck DELORME, enseignent aux 11 élèves de CP et 12 élèves de CE1.

Estelle RIVIERE, aidée par Céline GITENET, employée communale, et Raphaëlle IMBERT, AVS, accompagnent les 6 élèves de Grande section et 16 élèves de CE2.

Valérie GUYOT, Directrice de l'école et Franck DELORME, sont en charge des 4 CM1 et 13 CM2.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

À l'occasion du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, les habitants de Changy sont invités à participer à cette commémoration.

PROGRAMME :

L'Association Changy Histoire et Patrimoine propose :

Samedi 10 novembre à 18h00 au Foyer Rural : Conférence de Monsieur Jean-Paul NOMADE, Historien

Dimanche 11 novembre, de 10h00 à 17h30 au Foyer Rural, deux expositions :

- Les soldats après-guerre
- La condition des femmes pendant et après la guerre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

À 11h30, aura lieu la cérémonie officielle de commémoration de l'Armistice, devant le Monument aux Morts, accompagnée de la société musicale des Copains d'Accord et des élèves de l'école.

La population est ensuite invitée à se rendre au Foyer rural où le vin d'honneur sera servi par M. MARSAN et offert par la Municipalité.



FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 9 au 24 octobre 2018 inclus. Une permanence aura lieu le lundi 15 octobre et samedi 20 octobre de 9h00 à 11h30.

Pendant cette fermeture, Mélanie sera au Sri Lanka, accompagnée d'Aurélië GADET, pour participer au Raid Amazones. Il s'agit d'un raid multisports (vélo, course à pied, canoë, tir à l'arc) pendant 6 jours. Elles soutiennent les couleurs de l'Association « Le Sourire d'Eva ». La Municipalité les encourage dans ce beau projet !

TRAVAUX DE VOIRIE

L'entreprise EIFFAGE a terminé les travaux de voirie au lieu-dit Rebruns pour un montant de 13.922,00 € HT. La première tranche de travaux avait été réalisée en 2015 pour un montant de 3.153,86 € HT. Une subvention de 11.833,00 € a été octroyée par le Conseil Départemental.

DENOMINATION DES VOIES : SUITE ET FIN !



Après la dénomination des voies et la numérotation des habitations dans le bourg en 2016, la Commission Voirie a terminé la procédure d'adressage sur le reste de la commune. La Commission a tenu à conserver un maximum de lieux-dits dans la dénomination des voies. Pour rappel, il a été décidé d'utiliser le système métrique. Les mesures ont été prises. 57 plaques de rues vont être installées, ainsi que 200 numéros de maisons.

LOTISSEMENT DOMAINE DES GATILLES

En mars 2011, le Conseil Municipal a acheté des parcelles de terrains aux Gatilles, pour la création d'un lotissement de 8 lots. À ce jour, il ne reste plus qu'un lot à vendre. Il s'agit d'une parcelle de 945 m², au prix de 35.437,50 € TTC. L'extension de ce lotissement a été prévue lors de ce projet, pour la création de 4 lots supplémentaires.

RÉGULATION DES PIGEONS DE CLOCHER : UNE NÉCESSITÉ !

Un nombre important de pigeons élisent domicile régulièrement sur le toit et les abords de l'église, provoquant de nombreux dommages aux toitures et aux façades des habitations voisines et des bâtiments publics, ainsi qu'à l'espace public. Un arrêté municipal a été pris pour que la société de chasse communale puisse réguler cette population par des tirs, jusqu'au 28 février 2019. **Ces tirs sont autorisés les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.** Il serait souhaitable que chaque propriétaire obture les ouvertures sous les toits afin de limiter la population de volatiles. Nous espérons votre compréhension face à la gêne occasionnée par ces tirs.



ENEDIS, MICRO-COUPURES...

La Mairie a alerté de nouveau les services ENEDIS concernant les micro-coupures sur le réseau électrique. Voici la réponse d'ENEDIS, en date du 9 juillet dernier :

Les lignes à haute tension (HTA) qui alimentent la commune de Changy est en partie aérienne. Elles sont donc soumises aux contraintes environnementales : orages, vent violent, givre, projections de branches ou chutes d'arbres, oiseaux, ainsi qu'aux activités de tiers. L'analyse des données sur 2018 ne montre pas de phénomènes récurrents.

La commune de Commune de Changy est alimentée par 5 départs du poste source de Changy

Le départ de saint bonnet semble être le plus chahuté avec 89 fonctionnements de protections sur 1 an (83 CTB, 4BT, 2CL). Une campagne d'élagage est en cours sur ce départ et les points sous coupures sont programmés sur le mois de Septembre 2018. Ces microcoupures ne sont pas de nature à endommager les appareils raccordés sur le réseau basse tension : *L'annexe 3 du contrat GRD-Fournisseur signé entre le Distributeur Enedis et votre fournisseur d'électricité indique au paragraphe 5.1.2.1 qu'en l'absence de faute de la part d'Enedis :*

« Dans tous les cas il appartient au Client de prendre les précautions élémentaires pour se prémunir contre les conséquences des interruptions et défauts dans la qualité de la fourniture. » Et au paragraphe 5.2.1 que : « Toute installation raccordée au Réseau Public de Distribution doit être capable de supporter les perturbations liées à l'exploitation en régime normal du Réseau Public de Distribution et faire face à celles qui peuvent être générées par les situations exceptionnelles, conformément à l'article 6 du décret n° 2003-229 du 13 mars 2003. »

Pas de demande particulières enregistrés par QF sur le réseau BT sur la commune de Changy ni d'interventions de dépannage.

Bie : Bon d'intervention d'exploitation **réseau BT** : réseau basse tension
CTB : Coupure Très Brève **BT(CB)** : Coupure Brève **CL** : Coupure Longue **QF** : Service qualité du fournisseur



Jean MOUILLÈRE est né le 9 juillet 1918 à CHANGY, à Rebruns. Il est le fils d'Antoine MOUILLÈRE et Gilberte MURCIER. Il a vécu à Changy jusqu'en 1958. Son épouse, Elise GARNIER, a été institutrice dans notre école. Il a toujours été très proche du monde agricole et a créé l'école agricole à Saint Germain Lespinnasse.

Monsieur le Maire et deux membres du CCAS sont allés lui rendre visite à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, pour lui dire que Changy ne l'a pas oublié ! Il nous a reçus entouré de sa fille Geneviève, à la Maison de Retraite Saint Sulpice de Villerest. C'est avec beaucoup de plaisir qu'il a pu échanger ses souvenirs, mais aussi l'actualité du village qu'il suit régulièrement. Nous saluons cet homme qui nous a touchés, par sa sagesse et sa lucidité sur le monde qui l'entoure. **BON ANNIVERSAIRE M. MOUILLÈRE !**



MARCHE DU VIN BOURRU : UN BON CRU 2018 !

Le soleil était au rendez-vous ce dimanche 16 septembre. Le Sou des écoles, la Municipalité et l'ensemble des bénévoles ont permis aux 773 marcheurs, cyclo et traileurs de parcourir les divers circuits proposés sur la commune et ses alentours. Cette année, le vin bourru a fait son grand retour sur tous les ravitaillements et à la salle d'animation. L'assiette offerte à l'arrivée a été améliorée. 50 enfants ont participé à la marche ludique proposée par le Sou des écoles. Une belle journée pour mettre en valeur la commune de Changy. Le bénéfice de cette journée permettra au Sou des écoles d'apporter son soutien financier à divers projets scolaires. Merci à la cinquantaine de bénévoles pour leur investissement, avant, pendant et après cette manifestation !



Les crottes, y'en a ras-la-truffe !



DEJECTIONS CANINES : NOUS AIMONS VOTRE CHIEN, PAS SES CROTTES !!!

Régulièrement, des crottes de chiens apparaissent sur les trottoirs, sur la Place du Champ de Foire, sur l'aire de jeux !!! Ceci est **INADMISSIBLE !!!**

Ramasser les déjections de son animal : un geste civique simple à pratiquer au quotidien pour qu'il ne soit pas "un gêneur" pour les autres.

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs et espaces verts, et participent à la prolifération des microbes. Elles peuvent être ramassées à l'aide de sacs ou avec n'importe quel autre moyen approprié pour rendre les lieux propres. Ensuite vous n'avez plus qu'à les jeter à la poubelle.

Ramasser les déjections de son animal est une obligation prévue dans le cadre du code pénal (art R632-1). Le non ramassage fait encourir à son maître une contravention d'un montant minimal de 35 €.